

Le stand du suffrage féminin au Comptoir suisse

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **34 (1946)**

Heft 715

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-265936>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

bes Engadinoises, la Chanson Valaisane, une comédie tessinoise réjouissante « On attend un bébé », puis des chœurs de la Gruyère, le Chœur valdois de M^{lle} M. L. Rochat en gracieuses robes de tons pastels, et les rythmicité de Genève. Ce fut, pour toutes, un enchantement d'un bout à l'autre.

La cérémonie patriotique

Les services religieux des diverses confessions une fois célébrés, dimanche matin, les congressistes se réunirent à la Peterskirche. Après une introduction de la présidente, M^{me} Kohler-Burg, et une généreuse allocution de M. le Dr A. Luchinger, président de la ville de Zurich, on entendit M^{me} Gümnam lire le discours de M^{me} Dr Henri-Piezier, sur ce sujet: *Nous, en Suisse*. Ce fut un des sommets spirituels du congrès, l'inspiration patriotique, élevée, tolérante, nous conduisit tout naturellement à écouter le grave discours de M. le Conseiller fédéral Petitpierre sur *La Suisse et le Monde*. Les quotidiens ayant largement analysé ce magistral exposé, nous nous bornons à reproduire son préambule: Lorsque le Conseil Fédéral a commencé d'étudier le problème de la participation de notre pays aux organisations nouvelles instituées par la Charte des Nations Unies, il a estimé juste et nécessaire d'associer les femmes suisses aux travaux de la Commission consultative. C'est un commencement qui doit avoir une suite.

D'aucunes ont trouvé ces déclarations un peu insuffisantes, mais le représentant du Conseil Fédéral pouvait-il faire plus? Et ne vaut-il pas mieux chercher son intention véritable dans le discours tout entier? En effet, l'exposé qui nous fut présenté avait le même ton et la même tenue que l'on retrouve dans les discours adressés aux électeurs masculins? N'est-ce pas un hommage aussi et une indication peut-être précieuse?

Le dimanche après-midi

était consacré, d'abord, à la visite commentée par M^{me} Gümnam-Wild, de l'exposition « *La Femme créatrice et gardienne du patrimoine artistique* ». Nous prévoyions, sur ce sujet, un article compétent.

A trois heures, dans la Wasserkirche, on entendit des lectures de l'œuvre de Maria Waser, dédiées à sa mémoire; puis des femmes autours suivirent lire de leurs ouvrages, Dorthe Berthoud, Elena Bonzanigo, Cécile Inés Loos, Silja Walther, Selina Chözn.

A cinq heures, des musiciennes donnaient, dans la même église, une heure de musique ancienne.

La croisière du lundi

favorisée par un temps splendide, fut un

Le stand du suffrage féminin au Comptoir suisse

C'est une expérience heureuse qu'a faite, au Comptoir Suisse, le comité d'action pour le Suffrage féminin. Son stand, œuvre de l'architecte Pierre Estoppey, à Lausanne était coquet, assez spacieux dans sa petitesse; grâce à ses phrases lapidaires — 870.000 femmes gagnent leur vie; il 48 % des femmes sont seules — arguments sans réplique — il a attiré les regards; le public s'arrêtait, regardait les photographies, lisait le tableau — on le jeta plus lisible une autre année; — il y avait les irréductibles opposants, qui passaient en haussant les épaules, ou les jeunes fiancées, les jeunes mariées, qui avaient un inimitable sourire de pitié; il y avait aussi ceux et celles qui s'approchaient par curiosité, qui prenaient volontiers notre prospectus, qui écoutaient nos propagandistes, qui signaient l'adhésion au Comité d'action, avec des réflexions plus ou moins typiques:

— C'est bien le moment d'y arriver!
— Ce n'est que justice.
— Puisque nous payons nos impôts.
— Avec le droit de vote, nous serons au moins payés plus équitablement.

Il y avait les Françaises qui nous regardaient gentiment: « Courage; Ça viendra. Nous l'avons. »

Il y avait les Anglaises, qui n'en revenaient pas de nous savoir encore mineures.

Il y a eu de grossiers personnages, fort peu; il y a eu des paysans sceptiques, des ouvriers pleins d'encouragements, des intellectuels aussi, des députés, des juges; il y a eu beaucoup de femmes indifférentes, encore plus de convaincues; il y en a eu une, notamment, farouchement hostile, que la plus jolie de nos propagandistes

a convaincue en deux minutes. Il en serait ainsi certainement des trois quarts de nos ennemies si nous avions la possibilité de leur parler seulement deux minutes. On nourrit tant d'idées fausses sur le vote des femmes.

Il y avait l'atrayante mécanique de l'Exposition nationale suisse: la femme entrant chez le receveur pour y payer ses impôts et se heurtant à une porte fermée quand elle veut aller voter. Malheureusement ce splendide moyen de propagande est usé, le moteur n'en peut plus, il fait sauter les plombs des voisins, et notre machine est restée immobile pendant plusieurs jours. Elle n'en parlait pas moins. On s'occupe de la remettre en état, si elle en vaut la peine. Si elle n'en vaut pas la peine, il faudra étudier les moyens de la réparer. Nous avons l'impression qu'elle sera utile dans plusieurs cantons!

En résumé nous avons discuté avec beaucoup de visiteurs; nous en avons convaincu quelques-uns; nous avons, sans charité, un peu houspillé ceux qui disaient vraiment trop de bêtises. Nous avons recueilli 300 adhésions au Comité d'action pour le suffrage féminin, qui seront adressées aux diverses sections (il en restera bien quelques dizaines); nous avons distribué des milliers de prospectus, fait réfléchir des passants, nous avons affirmé nos convictions. Nous avons distribué des Frauenblatt, recruté des abonnés pour le Mouvement Féministe. Nous avons une dette de Fr. 1500.— Cela va très bien. Nous continuerons et nous recommandons aux sections d'utiliser ce bon moyen de propagande.

S. B.

grand succès. Il ne fallut pas moins de quatre bateaux pour transporter les congressistes à Wädenswil. Les femmes de cette commune avaient préparé une charmante réception: des enfants en costumes accueillaient, en chantant, les participantes et fleurissaient leurs boutonnières; au départ, ils leur offraient à chacune un coquet cornet de fruits. L'Eglise de Wädenswil, pourtant vaste, fut remplie deux fois d'auditeurs désireux d'entendre les invitées étrangères, une Belge, une Hollandaise, une Norvégienne, et une Polonaise, parler des *Leçons à tirer de la guerre pour le présent et l'avenir*.

La dernière journée

C'était celle où l'on avait invité les représentants des autorités à écouter des exposés sur les *Organisations féminines suisses et leur champ d'activité*. Nous publions le seul exposé, en

français, dû à M^{me} H. Gautier et lu par M^{me} A. Fatio. Ensuite, le comité invitait ces messieurs à déjeuner, juste récompense d'une longue patience.

L'après-midi de ce dernier jour était consacré à voter en séance plénière les résolutions. Comme chacun sait, ce travail indispensable auquel présidait M^{me} Kissel-Brutschy, est quelque peu fastidieux, mais c'est le plan même de l'avenir, aussi ne manquerons-nous pas de publier les résolutions, in extension, quand elles nous seront parvenues.

En quelques mots excellents, M^{me} Eder-Schwyzter termina ce congrès admirablement ordonné et réussi et dont les résultats ne manqueraient pas de se faire sentir dans tous les secteurs de nos activités féminines. Les participantes ont fait là des rencontres profitables et agréables, elles ont alimenté à nouveau les sources de leur élan spirituel et intellectuel. Que toutes celles qui furent

IN MEMORIAM

A Morges, le 30 août, est décédée, après de grands souffrances, M^{lle} Marie Wenger, ancienne institutrice ménagère, une personnalité connue dans tout le canton pour son travail et son dévouement aux nobles causes.

M^{lle} Wenger a été maîtresse ménagère à St-Prex de 1891 à 1901, à Morges, où elle a enseigné jusqu'en 1923. Elle a fait partie pendant 19 ans, jusqu'à fin 1945, de la commission de surveillance des classes d'ouvrages, à Morges.

Au moment de sa retraite, M^{lle} Wenger a assumé la direction de la Fondation Etier-Varidel, au-dessus de Nyon, qui procure des cures de repos et de convalescence à des jeunes filles et à des jeunes femmes. Elle s'est aussi beaucoup occupée de la Maison vaudoise d'éducation les Mûriers, près Grandson, qu'elle a dirigée pendant les vacances de la directrice; elle était chargée plus spécialement du patronage des jeunes filles sortant de la maison. Elle a été agente de l'Association du sou Josephine Butler, pour le relèvement moral. Membre fidèle de l'Eglise nationale, M^{lle} Wenger avait pris à cœur la participation des femmes au gouvernement de l'Eglise et fait campagne pour l'admission des femmes dans les conseils de paroisse; elle faisait partie de la Commission pour l'éligibilité des femmes dans les conseils de paroisse. Elle continuait de s'intéresser à la jeunesse, à l'enseignement ménager, au mouvement féministe.

C'était une femme de cœur qui a passé sa vie à se dépenser pour autrui. S. B.

longtemps à la tâche pour préparer cette assemblée en soient remerciées, les efforts porteront des fruits pendant le nouveau quart de siècle qui s'ouvre devant nous. M. F.

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION

33 professeurs
méthode éprouvée
Programmes
individuels
gain de temps

Ecole LEMANIA

LAUSANNE



Publications reçues

Martin HURLIMANN: *Grands Hommes de la Suisse*. Introduction de Max Huber. Edition française, Payot, Lausanne.

La littérature historique suisse s'est enrichie considérablement ces dernières années, surtout depuis 1938. A ce moment déjà, le fameux message du Conseil fédéral sur la défense de notre patrimoine spirituel, plus l'exposition nationale de 1939 donneront à cette mise en valeur de nos richesses une vigoureuse impulsion. Dès lors, le mouvement s'est soutenu: biographies, travaux sur nos institutions, livres et revues sur l'art ou la littérature suisses se sont succédés, pour la plus grande joie de ceux qui, par goût ou par profession, s'intéressent à ces questions.

C'est ainsi que, d'une première et volumineuse édition en allemand de l'ouvrage *Grosse Schweizer* de M. Martin Hurlimann, on a tiré une édition réduite en langue française, publiée avec le concours de la communauté de travail Pro Helvetia. Le nombre des biographies y a passé de 110 à 42, mais cette diminution même rend l'ouvrage plus accessible au public, placéd devant les figures majeures de notre histoire, qui reflètent encore suffisamment la diversité des formes d'esprit et des tempéraments chez tous ces Confédérés illustres. Ainsi se trouvent évoqués, par les spécialistes qui les ont étudiés, nos hommes d'Etat, nos savants, nos écrivains et nos artistes, de Nicolas de Flûe et Paracelse à G. Motta et César Roux. Beaucoup de Genevois parmi ces grands hommes: Rousseau, de Saussure, Pictet de Rochement, Töpffer, Dufour, Amiel, Henry Dunant, sans compter les étrangers ou Suisses assimilés, comme Bonivard, Calvin et Hodler. En revanche, une seule femme figure dans cette cohorte: la célèbre Mme de Staël, bien entendu, Cette rareté extrême, M. Max Huber, dans la préface qu'il a écrite pour cet ouvrage,

l'explique par la place particulière d'épouse et de mère que la société, dans les siècles passés, réservait à la femme. Cette condition nous semble d'ailleurs devoir se modifier à l'avenir, en raison des formes nouvelles de la vie, et la disproportion entre le nombre des grandes personnalités masculines et féminines tendra sans doute à s'atténuer.

Il y a lieu de signaler spécialement cette introduction au livre, dans laquelle le professeur Max Huber analyse de manière fort intéressante la notion de grandeur, en recherchant le critère et la mesure sur divers plans, montrant que cette grandeur se manifeste en proportion estimable dans le milieu suisse, en fonction même de nos diversités et malgré la difficulté que crée notre système fédératif, qui éparille parfois responsabilités et influences. Cette promenade dans une si riche assemblée d'hommes illustres est singulièrement tonique, propre à nous rendre le goût de vivre et l'ambition d'accomplir sa tâche envers le pays. De belles reproductions de portraits et de photographies ajoutent largement au charme de l'ouvrage.

Fréd. BARBEY: *Un homme d'Etat suisse: Gustave Ador, 1845-1928*. Editions J.-H. Jeheber, Genève.

On pouvait s'étonner, à Genève notamment, de ne voir figurer, dans le livre analysé ci-dessus, aucune mention de Gustave Ador. Nous ne cherchons point chicane aux auteurs sur ce point et prendrons notre parti de cette lacune, puisque M. Frédéric Barbey vient de nous donner la première étude d'ensemble, très complète, sur l'éminent homme d'Etat qui fut son beau-père.

Rarement on vit se dérouler carrière plus longue, plus remplie, s'élevant à des plans de plus en plus vastes. Jeune avocat, G. Ador est bientôt saisi par la vie politique: conseiller municipal à 26 ans dans sa commune de Cologny, il en sera maire sept ans plus tard (1878). Il remplit des mandats toujours plus importants: au Grand Conseil genevois, au Conseil des Etats, au Conseil d'Etat, au Conseil national. Après l'affaire Hoffmann, en 1917, il est brillamment élu au Conseil fédéral, où il dirigera le département politique, puis celui de l'intérieur. En 1919, il est président de la Confédération. C'est lui encore qui participe aux difficiles négociations sur l'entrée de la Suisse dans la S. D. N., sur les zones, sur la neutralité suisse. Et que dire enfin de son ac-

tivité débordante au sein du comité international de la Croix-Rouge, dont il assumait la présidence avec tant d'autorité?

Si le magistrat apparaissait en Ador un peu altier parfois, l'homme se révèle, par sa correspondance, dont M. Barbey nous livre de bien intéressants extraits, un caractère scrupuleux, soucieux de perfectibilité morale et religieuse. Sa connaissance du monde international fut précieuse pour Genève et la Suisse. Il eut à un haut degré le sens confédéral et travailla de toutes ses forces à établir l'union entre ses compatriotes, à dissiper les malentendus si fréquents en ces temps difficiles de la première guerre mondiale. A Genève même, il combattit sans cesse pour faire triompher les principes de la paix confessionnelle, de la démocratie pondérée, de la saine administration financière. C'est toute une époque de notre vie nationale, à la fois proche encore et déjà oubliée souvent, qui ressuscite en cet hommage rendu au grand homme d'Etat pour le centième anniversaire de sa naissance. Le nom de G. Ador prend place tout naturellement dans notre histoire aux côtés de celui de Pictet de Rochement.

Cahiers suisses *Esprit* N° 1: *De la guerre à l'après-guerre*. Editions La Baconnière, Boudry.

Si, avec ces deux ouvrages, nous étions dans l'histoire concrète, incarnée dans des personnes, nous revenons à des considérations beaucoup plus abstraites avec le premier fascicule des *Cahiers suisses* qui s'apparentent à la revue *Esprit*, dirigée par Emmanuel Mounier, et se réclament du mouvement appelé *personnalisme*.

Ce premier cahier, intitulé *De la guerre à l'après-guerre*, contient une pénétrante étude de M. Xavier Schorderet: *Neutralité, indépendance et tradition populaire*. Il y analyse les différences entre la notion juridique de neutralité et la politique de neutralité, montrant combien cette dernière se justifie pour la Suisse par sa tradition historique, sa volonté constante de respecter avant toute chose le pacte et les liens confédéraux, par son sens de l'indépendance, son désir de conciliation.

Mais, de nos jours, la conception de la politique internationale a tellement changé que la Suisse, selon M. Schorderet, devrait s'affranchir d'une politique de neutralité désormais trop étroitement juridique, insuffisante pour l'après-guerre, reviser sa doctrine sur ce point dans le sens d'une adhésion plus effective, plus complète à

la Charte des Nations Unies. Grave problème, comme l'on sait, et que chacun juge selon sa conscience, mais encore faut-il que celle-ci soit éclairée; or, l'article de M. Schorderet fait réfléchir, et c'est là l'essentiel.

Un second article de cette revue retient notre attention: celui de M. André Rivier, intitulé *A prendre ou à laisser*. L'auteur opère là une critique serrée et profonde de notre régime social et économique actuel, énoncée avec quelque sévérité de ton à l'adresse de nos gouvernants. Selon lui, ceux-ci n'ont pas su — dans ce domaine, bien entendu — prévoir, évoluer, donner une solution au redoutable problème que constitue la situation de l'ouvrier dans l'organisation économique. D'où le mécontentement qui gronde dans ces milieux et qui se traduit par des articles de presse violents, des menaces de subversion et autres symptômes alarmants. Il est donc urgent que tous nos organes dirigeants opèrent une rénovation complète et loyale, instaurent une politique sociale compréhensive, en rompant avec la vieille formule du salariat, qui ne satisfait plus le travailleur, lui substituant un régime de coopération, de collaboration entre l'employeur et l'employé. Sous quelle forme? Régi par l'Etat lui-même ou par l'initiative privée? Autant de questions capitales, sur lesquelles M. Rivier constate qu'aucun parti n'a encore formulé de doctrine précise et acceptable. Le problème reste donc à résoudre, mais il est un des plus brûlants de l'après-guerre et doit donc être résolu sans retard, en dehors de toute pression étrangère, par le libre jeu du principe de la solidarité humaine. Nous pensons que toutes ces questions vitales pour notre pays, ne sauraient laisser indifférentes les lectrices de ce journal.

Marguerite MAIRE.

Pierre de LESCURE: *Le soufflet de l'autre rive*. Roman. I. Démon, mes amis. II Qui est-tu, Seigneur? Aux Editions du Mont-Blanc, Genève et Annemasse, 1946.

Voici les deux premiers volumes d'une série du même auteur, trois autres volumes suivront. Les ouvrages ont paru dans la collection « Action et pensée », publiée sous la direction de MM. Charles Baudoin et Jean Desplanque.

On reste songeur après avoir lu sur la page de garde cette pensée de Virginia Woolf: « Ce que nous voulons faire en écrivant un roman, c'est découvrir ce qui est au delà des choses ». Et puis, à mesure qu'on avance dans la lecture